



## [Du matériel distribué à Selommes pour les clubs sportifs](#)

Après Saint-Laurent-Nouan (106 clubs pour 18 disciplines) pour le Sud, Selommes, 950 habitants, a accueilli, jeudi 29 septembre, la cérémonie consacrée aux sportifs et à leurs clubs, pour le nord du département.

89 clubs représentant 21 disciplines ont reçu du matériel adapté au sport pratiqué, au cours d'une cérémonie présidée par Maurice Leroy, président du Conseil départemental, en présence de cinq conseillers départementaux, des présidents de clubs, des élus, des entraîneurs... tous accueillis par Claire Foucher-Maupetit, maire de Selommes et conseillère départementale.

Les vertus du sport ont été mises en exergue ainsi que tous les enseignements qu'on peut en tirer en matière de tolérance, respect de l'autre, parité, ouverture aux handicaps et aux sports

adaptés...Maurice Leroy a rappelé que le Département, même s'il n'a aucune obligation de le faire, continuera à aider la culture et le sport dans le respect de la loi en cofinancement de certaines opérations, avant de saluer tous les bénévoles qui encadrent toutes les activités. La citoyenneté par le sport n'est pas à négliger. Le sport reste une bonne école de formation pas seulement sportive et athlétique. Et il rendit hommage aux athlètes de Loir-et-Cher qui se sont illustrés à Rio, avec une mention particulière chaleureusement adressée à Marie-Amélie Le Fur, la championne souriante.

27.000 euros ont été consacrés, en 2016, au sport par le Département, pour l'athlétisme, le badminton, le basket-ball, la boxe, le cyclisme, l'équitation, le football, le golf, le handball, les activités handisports, le judo, le karaté, la natation, le rugby, le sport adapté, le tennis, le tennis de table, le tir, le tir à l'arc, le triathlon et le volley-ball.

*Richard Mulsans*